

Collectivité : **RENNES METROPOLE**

Plan de financement prévisionnel de l'opération de :

Rénovation des éclairages des stations de métro ligne a

Coût estimatif de l'opération				
Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement				
Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant (HT)	dont montant accessibilité (catégorie 2/B)	dont montant rénovation énergétique (catégorie 2/C)
Maîtrise d'œuvre			A proratiser le cas échéant	
Études complémentaires / frais annexes			A proratiser le cas échéant	
Sous-total MOE/Études				
Travaux ou acquisitions (catégorie A/2 et A/3)			A détailler le cas échéant	
Travaux	LUMINEN	215 987,00 €		
Sous-total travaux ou acquisitions				
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)				
Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
Fonds européens				
DETR				
DSIL			127 700,00 €	59,12%
FNADT				
Autres aide État				
Conseil régional				
Conseil départemental				
EPCI				
Autre collectivité				
Sous-total aides publiques	Taux de financement public			
Autres aides non publiques				
à préciser				
Sous-total autres aides non publiques				
Part de la collectivité	Fonds propres		127 700,00 €	
	Emprunt			
	Crédit bail ou autres			
	Recettes générées par le projet			
Participation du maître d'ouvrage				
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)				

Le maître d'ouvrage s'engage sur le plan de financement de l'opération tel qu'annoncé ci-dessus qui est conforme à celui sur lequel le conseil municipal, de communauté ou syndical s'est prononcé.

Fait à :



Signature (nom et qualité) et cachet
 Pour la Présidente et par délégation,
 le Vice-Président délégué à la Mobilité
 et aux Transports

Matthieu THEURIER